



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ÎLE NEPAWA, LE 7 JUIN 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Nancy Gosselin, Mathilde Lévesque, Claire Paquet, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

2. ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2023 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extra du 24 mai 2023;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extra du 31 mai 2023;
6. Suivis au procès-verbal ;
7. Trésorerie ;
8. Correspondance ;
9. Dossiers des conseillers ;
10. Appel d'offre contrat de déneigement;
11. Vacances directrice générale;
12. Cima+ offre de service;
13. Période de questions ;
14. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Nancy Gosselin, appuyé par Chantal Mélançon et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2023 ;

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu que le procès-verbal de la séance du 3 mai 2023 soit adopté tel que présenté

Adoptée

2023-06-01

2023-06-02



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

2023-06-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2023;

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Mathilde Lévesque et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2023-06-04

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal à été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon appuyé par Gaétan St-Jean et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

6. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi

2023-06-05

7. TRÉSORERIE

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;



Procès-verbal du Conseil de Clerval

8. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

9. DOSSIERS DES CONSEILLERS

- Le conseiller Gaétan St-Jean nous mentionne que le balisage du lac à été fait jusqu'au pont de l'île Nepawa, le balisage continuera au courant de la semaine prochaine si le vent se calme et si la situation le permet.
- La conseillère Chantal Mélançon nous mentionne que les travaux concernant le changement de vocation du casse-croûte devrait débuter en début de semaine prochaine.

10. APPEL D'OFFRE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Gaétan St-Jean appuyé par Chantal Mélançon d'autoriser Stéphanie Côté à redéposer l'appel d'offre sur le SEAO pour l'octroi d'un contrat pour le déneigement des chemins de la municipalité.

Adoptée

11. VACANCES DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le bureau municipal sera fermé du 17 juillet 2023 au 31 juillet 2023 inclusivement pour les vacances de la directrice générale.

12. CIMA+ OFFRE DE SERVICE

Il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Mathilde Lévesque d'accepter l'offre de service de Cima+ afin de produire des études de besoin pour les travaux préparatoires sur le chemin de l'île Nepawa dans le but éventuel d'effectuer un traitement de surface sur ce dernier.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-06-06

2023-06-07



Procès-verbal du Conseil de Clerval

2023-06-08

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h47.


Stéphanie Côté
Directrice générale


Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval